

ENCORE UN EFFORT! LE COMPTE N'Y EST PAS !



15

JEUDI MARS 2018

Dans toute la France, le 30 janvier, les salarié-e-s des EHPAD ont fait parler !

Partout ont été organisés des rassemblements et des débrayages, de grève et des manifestations, 45 000 salarié-e-s dans la rue avec les soutiens des associations d'usagers, les familles de résidents, les syndicats des retraité-e-s ont dénoncé l'incompréhensible et volontaire abandon dans lequel le gouvernement laisse les personnes âgées souvent vulnérables parce qu'en perte d'autonomie en établissement comme à domicile. Aujourd'hui, les personnels ne demandent plus, ils exigent ! Ils exigent que l'amélioration de leurs conditions de travail passe par un accueil de qualité de leurs aîné-e-s. Ils exigent pouvoir prodiguer des soins répondant à la hauteur des besoins de chaque personne âgée accueillie dans les EHPAD et les services de soins à domicile et accompagnement. Cela devrait être la priorité du gouvernement s'il est bien porteur de l'intérêt général, et doit entendre que c'est son devoir auprès des citoyen-ne-s. Un pays comme la France ne peut pas ignorer ce fait sociétal qui touche des personnes humaines vulnérables.

REAGISSONS!

Les salarié-e-s ne vont pas s'arrêter car elles, ils, et nous avec eux, sommes là pour exiger les moyens financiers indispensables au bon fonctionnement des établissements et les services de soins à domicile et accompagnement ! C'est notre mobilisation à tous qui fera bouger les choses et qui est une chance pour l'avenir des métiers et des emplois !

Cette journée de grève nationale, appelée dans l'unité d'action syndicale n'est pas tombée du ciel ! Elle n'est pas venue toute seule, spontanément :

◀ C'est le fruit de toutes les luttes, de toutes les salariées qui dans 120 EHPAD environ sur le territoire national ont fait de longues grèves en 2017, ont lutté pour exiger des moyens humains et matériels pour travailler de bonnes conditions de travail et fait réagir le gouvernement !

- ◀ Les salarié-e-s, les résident-e-s et les familles ont brisé le mur du silence, commencé à alerter et mobiliser l'opinion publique sur les conditions de travail et la prise en charge défaillante de nos aîné-e-s en institution comme à domicile !
- ◀ Concernant l'action du 9 mars 2017 au Sénat, aucune avancée.
- ◀ L'initiative de la journée d'étude Ehpad du 16 octobre 2017 à Montreuil, les militant-e-s ont propulsé l'action du 30 janvier 2018.

ILEST TEMPS

que l'Etat entende la nécessité de :

- ◀ Mettre en place un financement pérenne et solidaire d'aide à la perte de l'autonomie.
- ◀ Arrêter les suppressions de poste dans les établissements et pérenniser le financement de l'aide et des soins à domicile.
- ◀ Mettre en place un ratio d'un-e soignant-e pour un résident-e en établissement et augmenter le temps passé auprès des personnes âgées à domicile.
- ◀ Revaloriser les salaires, améliorer les carrières et les conditions de travail des personnels de la branche à domicile et en établissement.
- ◀ Retirer les dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des Ehpad, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application

POUR CELA, LA CGT APPELLE UNE NOUVELLE FOIS LE 15 MARS

Ce sont ces exigences que les personnels salariés, avec le soutien des usagers et une partie des directions d'établissement vont faire valoir le jeudi 15 Mars 2018 !

Par la mobilisation ! Il y a urgence à changer de politique. Il faut non seulement plus d'argent auprès des résident-e-s et des bénéficiaires, mais également, de la formation des personnels et la revalorisation des salaires et des effectifs suffisants car il est indigne d'un pays comme la France que ses anciens soient ainsi maltraités, faute de moyens suffisants en personnel !

Où en sommes-nous après cette mobilisation du 30 janvier ?

Plusieurs rassemblements et débrayages ont eu lieu et ils ont aussi permis de gagner en visibilité auprès de l'opinion publique, grâce aux salarié-e-s présent-e-s devant leurs EHPAD, l'ARS, le conseil départemental et le rassemblement devant le ministère de la santé et de la cohésion sociale .

LES REPONSES DU GOUVERNEMENT

Sans analyser dans en détail la façon dont le gouvernement propose de gérer la pénurie de moyens, **rappelons que l'annonce des 50 millions d'euros lâchés par BUZYN sont dérisoires.** Cela représente 80 euros /an par résident-e pour les Ehpad. Alors que les cadeaux fiscaux aux plus riches représentent tous les ans des centaines de millions d'euros !

Le plan grand âge prévoit 1 agent-e pour 1 résident-e. C'est le minimum qu'exigent les professionnels, les usagers et les familles. **Nous devons continuer d'alerter sur la situation dramatique des établissements de santé qu'ils soient publics ou privés, ainsi que les services d'aide à domicile.**

Bref, **50 millions, ça ne fait vraiment pas le compte ! Il y a de l'argent pour satisfaire nos revendications !**

Ça suffit !

Ce refus du gouvernement d'entendre réellement les besoins sociaux existants dans les EHPAD, les tentatives de diversion organisées par Madame la Minsitre BUZYN avec ces 50 millions jetés en pâture et autres gadgets de communication (désignation d'un médiateur,...) nous place devant la nécessité impérieuse de poursuivre la lutte engagée le 30 Janvier.

La base du rassemblement des salariés, qu'ils soient du public comme du privé, associatif ou à but lucratif, c'est celle qui a été indiquée dans la lettre ouverte adressée au Président de la République et dont les axes principaux ont été repris dans les tracts CGT mais aussi dans la pétition initiée par le collectif « accueil des personnes âgées CGT santé et action sociale ainsi que toute autre initiative prise en la matière dans la période.

EXIGEONS

les moyens financiers nécessaires pour nos EHPAD !

Lien :

<http://sante.cgt.fr/Des-moyens-pour-les-EHPAD>

Dignité des personnes âgées, des moyens pour nos EHPAD !

Lien :

<http://sante.cgt.fr/Dignite-des-personnes-agees-des-moyens-pour-nos-EHPAD>

RAPPELONS NOS PROPOSITIONS POUR AUGMENTER LES RESSOURCES BUDGETAIRES :

Pour atteindre l'objectif d'un ratio de un-e salarié-e pour un-e résident-e en EHPAD, **la CGT a des propositions applicables immédiatement :**

☛ **supprimer la taxe sur les salaires et parallèlement rétablir l'impôt de solidarité sur la fortune ;** dans un cas comme dans l'autre, cela représente 4 milliards et nous préconisons d'affecter ces 4 milliards aux créations d'emplois nécessaires. Ce qui, tenant compte du coût d'un emploi (salaire net et cotisations sociales comprises) équivaut à la création de 80.000 emplois, ce qui nous rapproche des 100.000 emplois nécessaires chiffrés par la CGT, première étape pour tendre vers le ratio un-e soignant-e pour un-e résident-e.

Le gouvernement poursuit encore une fois une politique de cadeaux aux riches par la réduction des recettes de la Sécurité sociale, en accordant 20 milliards supplémentaires d'exonérations de cotisations sociales aux entreprises, par la transformation et pérennisation du C.I.C.E ! Ces exonérations, comme les précédents cadeaux faits au patronat, ne serviront qu'à augmenter les dividendes des actionnaires et la mise au chômage de salariés. Et elles privent la Sécu de moyens pour augmenter la dotation « soins » fournie aux EHPAD !

**Qu'allons-nous faire
dans les jours qui viennent ?
Quelles perspectives
pour demain et après-demain ?**

C'est à partir de la plate-forme revendicative nationale (et notamment les 4 axes sur le maintien de tous les effectifs et le ratio d'un-e salarié-e pour un-e résident-e, l'augmentation des salaires et l'abrogation de la réforme tarifaire de 2015) que nous devons et pouvons élargir et intensifier l'action.

Nous avons appris de l'expérience. **Nous n'oublions pas que si cela a commencé à bouger pour nos EHPAD et si plus personne au gouvernement ne peut ignorer la situation de détresse des EHPAD, le manque crucial de personnels, c'est bien parce qu'il y a eu de très nombreuses luttes et c'est bien uniquement grâce à la mobilisation des salariés !**

**Alors on continue,
on ne lâche rien !**



PREPARONS DES MAINTENANT LA MOBILISATION DU JEUDI 15 MARS 2018 !

Proposition d'un plan de travail :

Chaque syndicat, USD , UD , UL adapte son matériel revendicatif selon son territoire et peut échanger avec d'autres territoires sur ses perspectives de travail afin **de réussir ensemble** un rapport de force dans le but et dans l'espoir de gagner cette lutte légitime pour nos ainé-e-s !

Principe : Semaine d'actions dans les territoires du 1^{er} au 15 mars 2018 associée à un appel à la mobilisation nationale le 15 mars 2018.

Participer aux diffusions de tracts en direction des usagers, des salarié-e-s, des citoyennes... (cibler les endroits ehpad et les soins à domicile où il n'y a pas eu de mobilisation le 30 Janvier 2018 afin de les sensibiliser (point de repère en pièce jointe la cartographie des luttes du 30 janvier qui vous permettra de repérer les endroits non mobilisés).

Prévoir localement des AG, colloques, afin de préparer une mobilisation nationale plus puissante que celle du 30 janvier 2018.

